

COMMENT LA RECONNAÎTRE?

FLEURS

Apparaissent uniquement au mois d'août, regroupées en épis, de couleur vert jaunâtre ou blanc verdâtre.

HAUTEUR

Très variable, habituellement entre 10 cm et 150 cm.

FEUILLES

Découpées, opposées à la base, alternées dans le haut.

TIGE

Dressée, ramifiée, poilue, peut être rougeâtre à maturité.

RACINES

Courtes et faciles à arracher.

COMMENT LUTTER CONTRE L'HERBE À POUX?



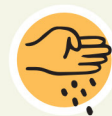
Arrachez-la dès son apparition au mois de mai. L'herbe à poux peut s'arracher à mains nues, contrairement à l'herbe à puce qui cause des démangeaisons cutanées.



Coupez-la à la mi-juillet et à la mi-août, soit avant la floraison.



Améliorez la qualité de votre sol à l'aide de terreau, de compost ou d'engrais.



Ensemencez ou plantez des végétaux adaptés à votre sol. Recouvrez de paillis pour protéger le sol à nu.

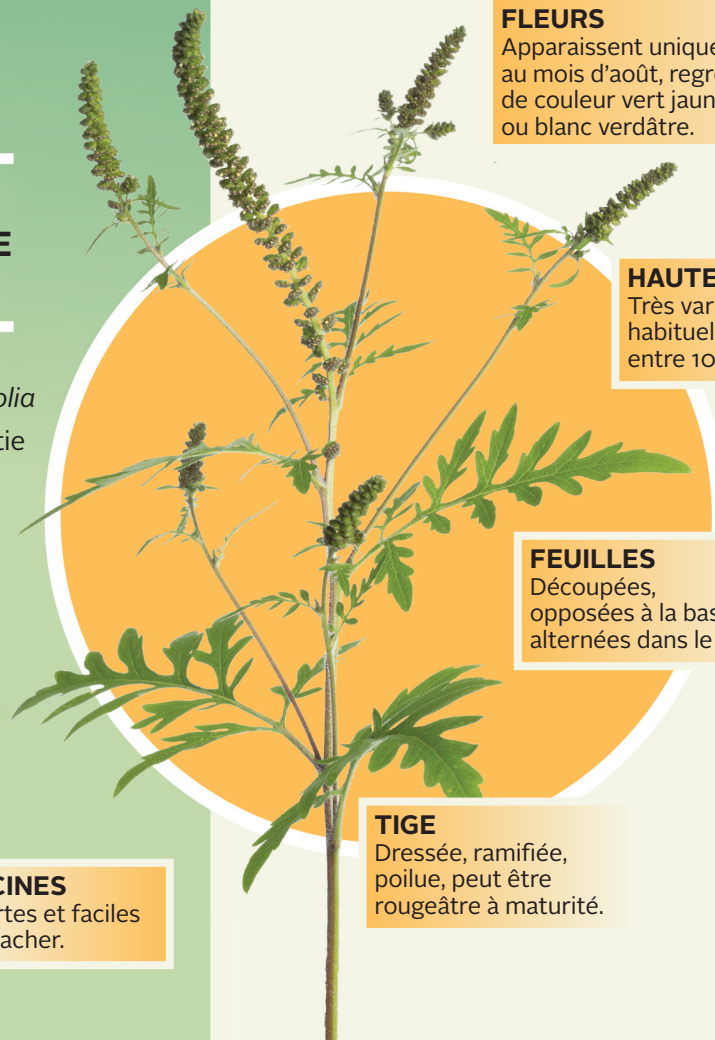
OÙ LA TROUVE-T-ON PRINCIPALEMENT?

- Terrains vacants
- Fissures de trottoir
- Bordures de routes
- Sols remaniés (sols sans végétation)
- Lieux de tassement de neige usée



L'HERBE À POUX, GRANDE RESPONSABLE DU RHUME DES FOINS

Libérée de la mi-juillet à octobre, le pollen de l'*Ambrosia artemisiifolia* (herbe à poux) est en grande partie responsable des symptômes du rhume des foins qui incommodent plus d'un québécois sur 8!



SAVIEZ-VOUS QUE...?



LE RHUME DES FOINS TOUCHE 13 % DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE DE 15 ANS ET PLUS, SOIT 1 PERSONNE SUR 8.



300 à 1 000 m du plant

L'INFLUENCE DU POLLEN DE L'HERBE À POUX PEUT SE FAIRE SENTIR DANS UN RAYON DE 300 à 1 000 MÈTRES DU PLANT.

ÉVOLUTION DE L'HERBE À POUX



PROGRAMME DE CONTRÔLE DE L'HERBE À POUX DE LA VILLE DE LAC-BROME

- Dépistage et cartographie de l'herbe à poux sur les terrains municipaux et aux abords des routes afin de cibler les zones d'intervention;
- Fauchage, arrachage et ensemencement de végétaux compétitifs;
- Mobilisation des grandes institutions présentes sur le territoire municipal en vue d'une concertation des actions de contrôle de l'herbe à poux.

SIGNALEMENT

Pour signaler la présence d'herbe à poux sur une propriété municipale, communiquez avec la Ville de Lac-Brome au 450 243-6111.

La Ville de Lac-Brome souhaite remercier la Ville de Sherbrooke pour lui avoir permis d'utiliser et de modifier le contenu ci-dessus.

Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement québécois.

Fondsvert Québec

VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AIDEZ-NOUS À LUTTER CONTRE L'HERBE À POUX